



**TECHNICENTRE TER
NOUVELLE AQUITAINE**

**UN DÉSOSSEMENT AVANT
UNE DÉCOUPE MÉTICULEUSE**

UN DÉSOSSEMENT

Depuis la création en 2020 des différentes Sociétés Anonymes de la SNCF, les Activités ont décidé de récupérer au sein de leurs entités l'ensemble des agents travaillant pour leurs périmètres. **Le Domaine Matériel n'échappe pas à cette règle.**



UN DÉTOURAGE



Aujourd'hui, c'est au tour du **technicentre Nouvelle Aquitaine** de passer à la moulinette et de répartir ses agents en fonction de leurs missions vers les secteurs concernés. La redistribution des Agents en fonction des d'activités dédiées TER, Intercité et TGV est **dénoté « Détourage »**.

UNE DÉCOUPE

À ce jour, l'effectif du **Technicentre Nouvelle Aquitaine** est d'environ 637 agents répartis sur les Ateliers principaux de Bordeaux, Limoges et Saintes.

La découpe concerne le site de **Bordeaux** et plus particulièrement l'unité opérationnelle Voyageurs Intercité (UO VIC) et TGV employant **305 agents**.



**LE DÉMEMBREMENT
DE L'ATELIER DE BORDEAUX VA
DONC SE RÉPARTIR COMME SUIT :**

- ➔ Transfert administratif de 163 agents vers Intercité avec un rattachement au Technicentre de Masséna
- ➔ Transfert administratif de 39 agents vers Voyages avec un rattachement au technicentre TGV de Chatillons

Au final l'UO VIC passera de 305 à 103 agents, il ne restera au sein de cette unité qu'une majorité d'agents du mouvement du Technicentre TER NAQ.

Cette découpe va néanmoins engendrer des créations de poste au sein des futurs Unités opérationnelles de Intercité et de Voyages.

Pour TNC Masséna Intercité site de Bordeaux :

- ➔ Création de 13 postes

Pour TNC TGV Chatillons site de Bordeaux :

- ➔ Création de 18 postes

**CETTE NOUVELLE ORGANISATION ENTRERA
EN APPLICATION AU 1ER OCTOBRE 2023**

Pour la CFDT, le projet du démantèlement du Technicentre TER Nouvelle Aquitaine va induire de nombreux changements pour les agents tels que :

- ➔ Une perte de repère structurel
- ➔ Une incompréhension dans le fonctionnement de la maintenance du Matériel.
- ➔ Un éloignement physique entre l'établissement de rattachement et le site de Bordeaux.
- ➔ Une augmentation des flux tant dans l'établissement que dans l'agglomération.
- ➔ Des incertitudes dans les parcours pro entre les activités
- ➔ Des questionnements sur la gestion des listes d'attente pour l'accès à l'astreinte relevage.



Pour la CFDT, il est important de noter que les agents ne devront pas subir un déplacement physique vers le Technicentre de rattachement et pourront conserver leurs emplois sur le bassin d'emploi de Bordeaux. De plus, cela permettra de créer des postes supplémentaires donc des embauches ou mutations sur la région de Bordeaux.





AVENIR DU TECHNICENTRE TER NAQ ET DES NOUVELLES UNITÉS DE PRODUCTION

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine a décidé d'ouvrir à la concurrence l'ensemble de ses lignes TER.

Pour cela, elle a découpé en 4 lots les lignes TER

- ➔ Poitou- Charentes.
- ➔ Périgord- Limousin.
- ➔ Nord-Aquitaine.
- ➔ Sud-Aquitaine.

Le 1^{er} lot mis à la concurrence avec une mise en application au 1^{er} janvier 2027 est celui de Poitou-Charentes et sera suivi en 2028 du Lot Périgord- limousin, du lot Etoile de Bordeaux en 2029 et en 2030 du Lot Sud-Aquitaine.

Les agents du Technicentre TER Nouvelle Aquitaine vont une nouvelle fois être impactés par une refonte totale de leur établissement.

Après un désossement, ils vont donc subir une découpe méticuleuse de leur entité.



Après le rattachement d'intercity à Massena et TGV à Chatillon, le Technicentre TER sera organisé autour de 3 Ateliers principaux

- ➔ Bordeaux avec un effectif de 103 Agents
- ➔ Saintes avec un effectif de 88 Agents
- ➔ Limoges (Sites de Puy Imbert et Monplaisir) avec un effectif de 145 Agents

Ces trois sites majeurs de la région effectuent différentes maintenances sur l'ensemble du matériel roulant du TER et certaines avec une charge plus spécifique en fonction des installations et des rames.

Le démembrement du Technicentre en 4 lots dédiés va ré-attribuer les ateliers vers les lots correspondants.



Pour la CFDT, la question de la répartition et le calcul de la charge pour chaque lot va se poser et ainsi déterminer le nombre d'agents dans chacun de ces ateliers.

De plus, la création du Lot Sud-Aquitaine va poser la question de la localisation du nouvel atelier dédié.

Sera t'il celui du site d'Hendaye ou sera-t-il un nouvel atelier ? où sera-t-il positionné ? Cette création questionne sur sa charge future car aujourd'hui celle-ci est faite par les trois autres sites.

Ce nouveau site de maintenance aura aussi un impact sur les autres métiers notamment pour les acheminements de matériel qui est réalisé aujourd'hui.

LE TECHNICENTE TER NOUVELLE AQUITAINE VA PASSER DANS LES PROCHAINS MOIS AU MIXER ORGANISATIONNEL.

LES AGENTS DU MATÉRIEL SERONT MALAXÉS PAR DES TRACTATIONS POLITIQUES ET DIRECTIONNELLES.



LA CFDT CHEMINOTS SE TIENDRA AUX COTÉS DES AGENTS PENDANT CETTE MISE À LA DÉCOUPE POUR INFORMER, AIDER, ACCOMPAGNER ET NÉGOCIER.



CFDT-Cheminots-Officiel



www.cfdtcheminots.org



@cfdtcheminots



contact@cfdtcheminots.org



NOUS CONTACTER

USCHE Thomas || Ref Matériel Nouvelle Aquitaine

cfdt.cheminotsapc@gmail.com || 06 64 96 35 23

GALICHET Pascal || Représentant CSSCT Matériel

galichet.pascal@orange.fr || 06 49 11 72 41

RASSART Benjamin || Ref Matériel TGV/IC

benjamin.cfdt.cheminots@gmail.com || 06 46 121 121